

59 INVESTISSEMENT
Société par actions simplifiée
au capital de 903 650 euros
Siège social : 59 RUE DE LA BOETIE,
75008 PARIS
493 290 233 RCS PARIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU 24 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 24 novembre,
A 14 heures,

Les associés de la Société 59 INVESTISSEMENT se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, 59 rue de la Boétie, 75008 PARIS, sur convocation faite par lettre simple, recommandée adressée le 10 novembre 2025 à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Philippe BEAULIEU, en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 90 365 actions sur les 90 365 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Les justificatifs des convocations régulières des associés,
- La feuille de présence et la liste des associés,
- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Le rapport du président,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du président,
- Transfert du siège social de la Société,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du président, décide de transférer le siège social du 59 RUE DE LA BOETIE, 75008 PARIS au 80, boulevard BOURDON, 92200 NEUILLY SUR SEINE, et ce à compter de ce jour.

En conséquence, l'Assemblée modifie l'article 4 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : 80, boulevard Bourdon, 92200 NEUILLY SUR SEINE.

Le reste de l'article demeure inchangé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DS
PB

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
Philippe BEAULIEU

DocuSigned by:
PHILIPPE BEAULIEU
9515821F84AD486...

59 INVESTISSEMENT
Société par actions simplifiée
au capital de 903 650 euros
Siège social : 59 RUE DE LA BOETIE,
75008 PARIS
493 290 233 RCS PARIS

TEXTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU 24 NOVEMBRE 2025

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du président, décide de transférer le siège social du 59 RUE DE LA BOETIE, 75008 PARIS au 80, boulevard BOURDON, 92200 NEUILLY SUR SEINE, et ce à compter de ce jour.

En conséquence, l'Assemblée modifie l'article 4 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : 80, boulevard Bourdon, 92200 NEUILLY SUR SEINE.

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

DocuSigned by:
Georgia Beaulieu
DBF8524ABB204D5...

DocuSigned by:
PHILIPPE BEAULIEU
9515821F84AD486...